



1.000 tonnes par jour de Boues rouges déposées à Mange Garri

Enquête publique ordonnée par le jugement de la cour administrative d'appel

du 6 mai au 7 juin 2019

Vous avez officiellement la parole, c'est le moment ou jamais

Bonjour,

Vous habitez dans la zone couverte par l'enquête publique ordonnée par la Cour d'Appel Administrative relative aux nuisances de l'activité de la Société Alteo (anciennement Pechiney) : Rejets en mer d'eau polluée, nuisance directes de l'usine de Gardanne et, depuis 2016, dépôt à terre de boues rouges chargées de soude caustique, d'arsenic, de chrome et une multitude d'autres molécules potentiellement toxiques.

Vous devez savoir que, malgré une campagne médiatique lénifiante, toutes ces pollutions existent toujours et, si la pollution de la mer a été diminuée, ce qui n'y est plus déversé est déposé dans la colline, au-dessus de Bouc Bel Air au lieu dit Mange Garri, à raison de 1.000 tonnes par jour sur un dépôt préexistant de 2,6 millions de tonnes, accumulé de 1903 à 1966 !

Pendant les 50 années suivantes, la mer a servi de dépotoir avant la **reprise des dépôts à Mange Garri depuis 2016**



Le but de l'enquête publique est de collecter les avis des citoyens concernés par les dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires cumulés de l'usine de Gardanne et du site de stockage de résidus minéraux de Mange-Garri à Bouc-Bel-Air.

Compte-tenu des pollutions actuelles et à venir par la vente de ces boues rouges, rebaptisées "Bauxaline" :

- de l'air par les envols de poussières arrachées par le vent en sommet de colline et par le trafic de camions et la manutention de 1.000 tonnes/jour de déchets pulvérulents, nuisances appelées à croître si la vente de "Bauxaline" devenait significative
- des eaux souterraines de la nappe de l'Arc, par infiltration d'une partie des 120.000 m³ d'eau tombant annuellement sur la décharge. L'importance de conserver propres nos réserves d'eau potable est vitale pour l'avenir !

Nous vous suggérons de donner un avis défavorable à l'exploitation de la décharge de Mange Garri au-delà de la date de l'autorisation actuelle, soit 2021 et de demander une réhabilitation du site en vue d'une utilisation non polluante avec captation et traitement des eaux d'infiltration avant restitution au milieu naturel.

Vous pouvez participer à l'enquête publique:

Par mail adressé à : pref-ep-alteoetudedimpact@bouches-du-rhone.gouv.fr

Par courrier postal adressé à : Mairie de Gardanne à l'attention du Président de la Commission d'enquête

En complétant le registre disponible à la Mairie au pôle municipal de Sauvecanne

En venant assister aux permanences assurées par un membre de la commission d'enquête au pôle municipal de Sauvecanne aux dates suivantes :

14/05 de 13h30 à 16h30 - 29/05 de 09h à 12h - 07/06 de 13h30 à 16h30

Bouc Bel Air Environnement - Association loi 1901-

36, rue François Mauriac, 13320 Bouc Bel Air

Contact : bouc.environnement@gmail.com Facebook : Bouc-Bel-Air Environnement

Site : www.boucenvironnement.com